



Illfurth, le 1^{er} juin 2011

Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous, les tarifs périscolaires et extra-scolaires **applicables à partir du 1^{er} septembre 2011**

Accueil de loisirs Périscolaire (lundi, mardi, jeudi, vendredi, en période scolaire)

QF Quotient familial	<900€	900≥QF<1200	≥1200
Restauration + Accueil	6,43 €	6,89 €	7,45 €
Accueil du soir jusqu'à 17h30	3,77 €	4,03 €	4,39 €
Accueil du soir de 17h30 à 18h30	2,09 €	2,30 €	2,45 €
Accueil de midi sans repas	2,09 €	2,30 €	2,45 €

Accueil de loisirs Extrascolaire (mercredi et vacances)

Quotient familial	<900	>900 et <1200	>1200	Hors CCSI
Journée (avec repas)	14,73 €	16,01 €	17,30 €	+5,00 €
½ journée (sans repas) mercredi	7,37 €	8,01 €	8,65 €	+2,50 €
Journée spéciale	21,07 €	22,90 €	24,73 €	+5,00 €
Forfait semaine	67,00 €	72,83 €	78,65 €	+25,00 €

Tarif dépassement d'horaire : 3,00 € le 1^{er} quart d'heure entamé
5,00 € le 2^{ème} quart d'heure entamé

En cas de non production d'un justificatif des revenus, les parents se verront appliquer le tarif le plus élevé.

!!!

Nous tenons à vous informer que la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin (CAF) met à disposition de la C.C.S.I., dans le cadre d'une convention de service, à des conditions très strictes, un service internet à caractère professionnel qui nous permet de consulter directement les éléments de votre dossier d'allocations familiales nécessaires à l'exercice de notre mission.

Conformément à la loi de 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous rappelons que vous pouvez vous opposer à la consultation de ces informations en nous contactant. Dans ce cas, il vous appartient de nous fournir les informations nécessaires au traitement de votre dossier.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.



Le Président
Helmuth BIHL